



VILLE DE VERSOIX

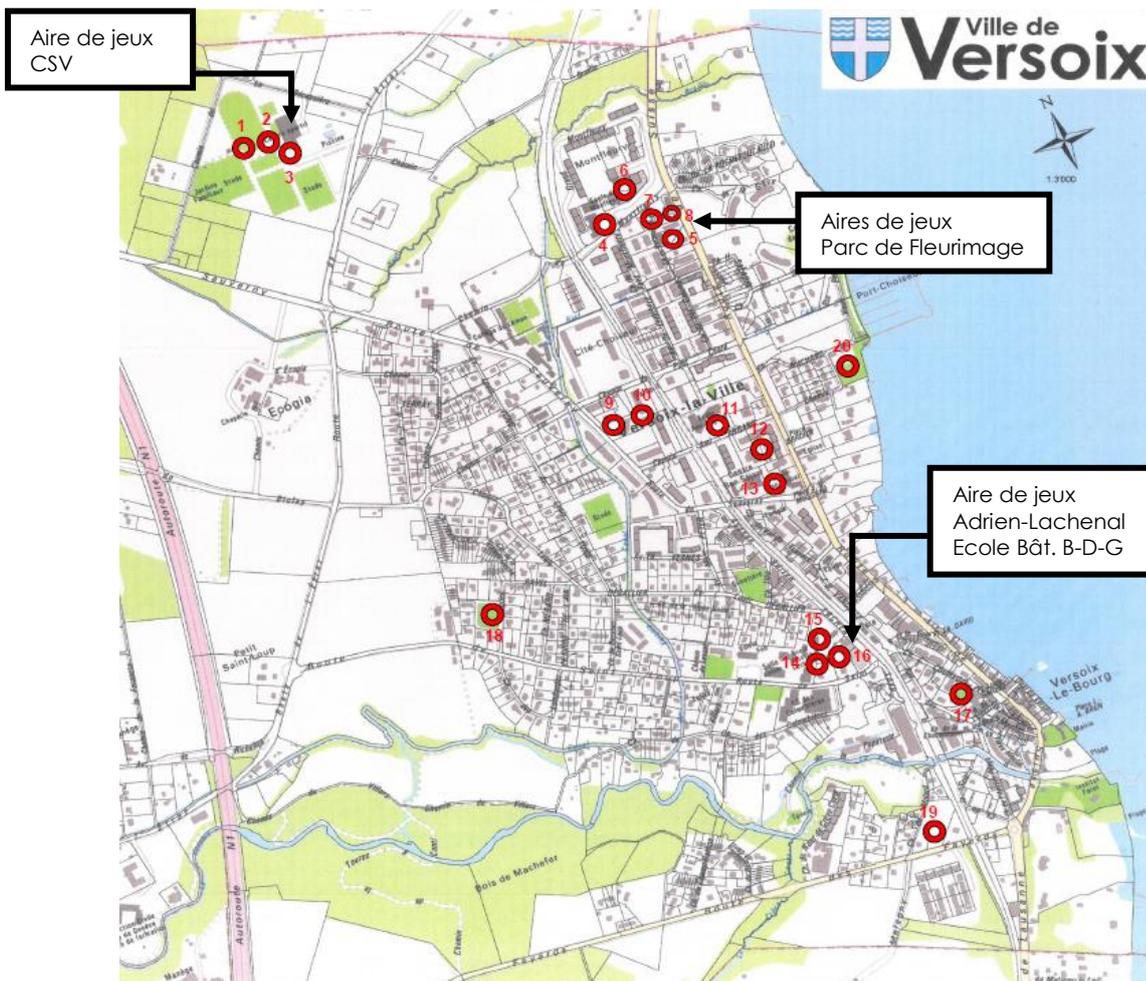
MAIRIE

### MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,  
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

Evolution du message :	Validé par :	Quand :	Suivi par :
Décision de commencer l'élaboration du message :	Le Conseil administratif	décembre 2019	OE/MAU
Fin de l'élaboration et validation du message :	Le Conseil administratif	8 janvier 2020	OE/MAU
Présentation à la Commission Travaux, Voirie, Environnement et Développement Durable	La Commission	14 janvier 2020	OE/MAU
Présentation à la Commission des finances :	La Commission	30 janvier 2020	PMA/VA
Présentation au Conseil Municipal :	Le Conseil municipal	9 mars 2020	OE

### CREDIT DE CHF 500'000.- TTC DESTINE A LA REFECTION DE TROIS AIRES DE JEU



Carte des aires de jeux des parcs publics et des écoles de Versoix

---

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	2
2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX.....	5
3. MARCHE A SUIVRE.....	5
4. PLAN FINANCIER.....	5
5. CONCLUSION .....	5

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1 Situation et contexte

Un contrôle des aires de jeux de nos parcs publics et des écoles est effectué chaque année au printemps par l'entreprise Top Jeu, puis une seconde fois en automne par notre personnel agréé du STVE.

Afin d'assurer le suivi et l'état des jeux, une carte et un tableau permettent de suivre l'état de nos jeux et de prioriser les remises en état pour anticiper les éventuels dangers.

Le premier crédit voté pour la réfection des jeux englobait les aires de jeux, Lachenal Bât. F, Bon-Séjour, parc César-Courvoisier et le parc Le Radis. Toutes les aires de jeux ont été réfectionnées sauf Le Radis. Le projet est autorisé en force, le démarrage des travaux est prévu dès le mois de mars 2020.

Suite au contrôle de mai 2019, les priorités ont été mises à jours et de légers travaux d'entretien ont été exécutés pour assurer les jeux.

Néanmoins, certaines dégradations sont importantes et peuvent représenter un danger, en voici quelques exemples :

- Mauvais état de la structure principale (partie manquante, coupante, zones pourries...)
- Usure du sol amortissant (caractéristique amortissante nulle)
- Non-respect des normes en vigueurs actuelles

Deux aires de jeux ont été classées dans un degré d'urgence élevé et une troisième dans un degré d'urgence moyen. Néanmoins pour ces trois aires de jeux, une réfection intégrale est recommandée.

#### 1. Adrien-Lachenal Bât. B. D. G.

Les aires de jeux situées sur le bas de la parcelle privée communale numéro 6222, dans le parc de l'école Adrien-Lachenal.



*Photo des deux aires de jeux existantes*

---

Le jeu le plus ancien est équipé d'une tour et d'un toboggan, celui-ci commence grandement à se dégrader. En effet, certains éléments en bois pourrissent, l'état général du jeu est mauvais et certaines fixations présentent un jeu dans les ferrures.

La seconde aire de jeu équipée d'une tour à grimper et d'un jeu à bascule est plutôt en bon état.

Les deux surfaces en sol souple ne présentent plus de caractéristique d'amortissement assurant la chute d'un enfant.

De nombreuses demandes nous sont parvenues de la part de l'APEV, les enseignants et les riverains, dans le but de créer une aire de jeux plus complète, attractive, ludique et permettant à un plus grand nombre d'enfant de jouer simultanément pendant et en dehors des heures d'école. Cette partie du préau étant considérée comme un parc public (hors des horaires scolaires).

En coordination avec le service de la gérance, il a été décidé d'améliorer le cheminement des enfants entre les préaux, car l'usure du passage des enfants à certains endroits ne permet plus à l'herbe de pousser et lors d'intempéries, les salissures dans les bâtiments deviennent importantes.

Pour ce faire, des barrières seront installées autour de surfaces végétales pour éviter que les enfants ne les traversent et un cheminement en dallettes sera créé entre la villa Ricci et le préau.

## **2. Parc Fleurimage – Versoix-la-Ville**

Les aires de jeux situées sur le bas de la parcelle privée communale numéro 6609, dans le parc de Versoix-la-Ville situé devant la crèche Fleurimage.



*Photo de l'aire de jeux Nord*



*Photo de l'aire de jeux Sud*

Les deux aires de jeux sont équipées de deux tours et d'un toboggan, elles sont très similaires et commencent toutes les deux à se dégrader. En effet, certains éléments en bois pourrissent, certaines planches en bois commencent à casser et présentent un risque pour les enfants.

En début d'année 2019, le STVE a pris la décision de supprimer une maisonnette car elle présentait un danger trop élevé de chute et les normes de sécurité n'étaient plus du tout respectées.

Le sol souple sur lequel les jeux sont posés ne présente plus de caractéristique d'amortissement assurant la chute d'un enfant.

### **3. CSV – Centre sportif de Versoix**

L'aire de jeux est située sur la parcelle privée communale numéro 189, dans le Centre sportif de la Bécassière. La construction de cette aire de jeu a eu lieu en 2005.



*Photo de l'aire de jeux existante*

L'aire de jeux est équipée de deux tours reliées par une passerelle et d'un toboggan, de jeux à bascule et d'un tourniquet. Les jeux sont anciens et présentent de nombreux défauts. De nombreux éléments en bois sont usés et abîmés, le jeu ne répond pas aux normes de sécurité et de nombreux points sont non-conformes (les espacements entre les marches, les barreaux, le garde-corps...).

Grâce aux interventions annuelles d'entretien, le jeu est maintenu dans un état convenable, mais pour corriger l'ensemble de ces défauts, les jeux n'étant pas encore en trop mauvais état mais vétustes et anciens (15 ans), le STVE recommande une réfection totale de la place de jeux, en 2021 ce qui a été par la commission CTVEDD, le 14 janvier 2020.

---

## 2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Selon le planning intentionnel, la réalisation de ces travaux est prévue en juillet – août 2020, dans la mesure du possible pendant les vacances scolaires.

Pour chaque aire de jeux, un groupe de travail sera créé pour prédéfinir les critères (programme) de la nouvelle aire de jeux (dito, projet Ami-Argand).

Adrien-Lachenal Bât.B-D-G, le groupement sera constitué du CA, l'APEV, des enseignants, du STVE et du SGérance.

CSV, le groupement sera constitué du CA, du service des Sports et Manifestations et du STVE.  
Parc de Fleurimage, le groupement sera constitué du CA et du STVE.

Ensuite, trois entreprises seront mises en concours afin de proposer leurs meilleurs projets, en fonction de la surface à disposition, de l'enveloppe financière et des critères définis par le groupe de travail.

Le CA fera une proposition de la variante retenue aux groupes de travail pour validation finale, avant l'adjudication et la réalisation par l'entreprise.

## 3. MARCHÉ A SUIVRE

- Préavis Commission Travaux, Voirie, Environnement et Développement Durable, (14.01.2020)
- Préavis Commission des finances (30.01.2020)
- Vote du crédit de construction par le Conseil municipal (03.02.2020)
- Création des groupes de travail avec CA, APEV, enseignants, concierge, SSM et STVE
- Mise en concours des entreprises selon l'enveloppe à disposition
- Retour des offres et des projets
- Choix du projet selon groupement
- Adjudication de l'entreprise
- Demande d'autorisation de construire
- Démarrage chantier, été 2020 (CSV, 2021)

## 4. PLAN FINANCIER

Réfection de l'aire de jeux de l'école Adrien-Lachenal Bât. B-D-G (y compris démolition et sol souple)	CHF 150'000.-
Adrien-Lachenal, amélioration des cheminements dans le préau (barrière et cheminement dalles)	CHF 15'000.-
Réfection des deux aires de jeux de l'école Parc Fleurimage – Versoix-la-Ville (y compris démolition et sol souple)	CHF 200'000.-
Réfection de l'aire de jeux de CSV – Centre sportif de Versoix	CHF 100'000.-
Honoraires ingénieurs, prestations effectuées par le STVE (demande autor., adjudication entreprise, suivi chantier et financier et réception) Environ 8-10% du montant total des travaux, environ 40'000 CHF	CHF 0.-
Honoraires géomètres / taxe autorisation	CHF 10'000.-
Divers + imprévus ~ 5 %	CHF 25'000.-
<b>Total :</b>	<b>CHF 500'000.-</b>

## 5. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif de la Commune de Versoix vous invite à réserver un accueil positif à cette demande de crédit de CHF 500'000.- TTC.